



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie



A retenir

Développement des plantes Les parcelles sont homogènes et les levées régulières. Un jaunissement des feuilles est observé au sein de tous les bassins de production.

MÉTÉO

Au cours du mois de février, 45 mm de pluie ont été enregistrés à Albi, 35,1 à Auch, 20,4 à Montauban et 54,7 à Toulouse. Les derniers jours ont été marqués par des températures très froides (-8.8°C enregistrés à Auch ce mardi et jusqu'à -10°C sur certains secteurs) et de fortes rafales de vent.

Prévisions du 2 au 7 mars 2018 (source : MétéoFrance, secteur Toulouse Blagnac)

	Vendredi 2	Samedi 3	Dimanche 4	Lundi 5	Mardi 6	Mercredi 7
Températures°C	6 – 14	5 – 16	5 – 15	7 – 14	6 - 14	5 – 12
Tendances						
Vent (km/h)	10 – 20 + rafales	15 – 20	20 – 40 + rafales	10	15 – 20 + rafales	15 – 20 + rafales

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN
Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Sur l'ensemble des bassins de production et pour toutes les couleurs d'ail, les parcelles observées sont homogènes et les levées régulières.

Un jaunissement des pointes des feuilles, sans doute lié aux températures froides et accentué par les rafales de vent, est signalé sur de nombreuses parcelles au sein des trois bassins de production.

Ail violet	Les stades observés s'étendent de 4/5 feuilles à 5/6 feuilles.
Ail blanc	Les stades observés s'étendent de 3/4 feuilles à 4/5 feuilles.
Ail rose	Le stade moyen des plantes est de 3/4 feuilles mais les stades observés s'étendent de 2 feuilles à 5 feuilles (échelonnement des plantations).

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 7 observateurs ont réalisé des observations sur 52 parcelles : 39 parcelles dans le Tarn, 7 parcelles dans le Tarn-et-Garonne et 4 parcelles dans le Gers et 2 parcelles en Haute-Garonne.

• **Penicillium** (*Penicillium sp.*)

voir description des symptômes et biologie dans le BSV n°2

Au sein du réseau de parcelles, aucune attaque significative de *Penicillium* n'a été observée. Quelques symptômes sont néanmoins signalés ponctuellement sur ail blanc et rose dans les bassins de Lautrec et Lomagne, mais à des fréquences ne dépassant pas les 5% de plantes atteintes et à des intensités d'attaque faibles, n'impactant pas le développement des plantes.

Évaluation du risque : La période de risque est terminée. Les attaques de *Penicillium* ont lieu en début de cycle de culture.

La mise en place de l'irrigation au moment de la plantation, puis les conditions climatiques pluvieuses de décembre et janvier, avaient permis de rappuyer les sols et ainsi de limiter la pression liée à la maladie.

Pour rappel, la lutte contre cette maladie est avant tout prophylactique, et il n'existe **aucun moyen de lutte curative.**

📌 Mesures prophylactiques : le *Penicillium* est une maladie de conservation. Les contaminations des bulbes et caïeux peuvent, par exemple, avoir lieu pendant l'égrenage, la plantation ou encore le stockage.

Elles sont la plupart du temps secondaires : elles vont être favorisées par des chocs, des blessures ou des manipulations brutales. La plantation de caïeux porteurs de spores, associée à des conditions favorables à la plantation (sol sec et motteux), favorisent le développement du champignon.



Symptôme de *Pénicillium*, ou pourriture verte
Photo CA 81

• **Mouches du semis** (*Delia platura* et *Delia floraliga*)

voir description des symptômes et biologie dans le BSV n°2

Plusieurs types de mouches sont susceptibles d'attaquer la culture de l'ail dans le Sud Ouest : la mouche de l'oignon et la mouche du semis.

Néanmoins, les analyses réalisées jusqu'alors dans le cadre du BSV ont toutes permis l'identification de *Delia platura* et *Delia floraliga*. **Il s'agit donc de mouches du semis et non de mouches de l'oignon.** Les feuilles des plantes attaquées par les mouches se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes.

Au sein du réseau de parcelles, aucune attaque significative de mouches n'a été observée. Néanmoins, des premiers symptômes ont été signalés sur deux parcelles dans le Tarn-et-Garonne mais à des degrés d'attaque encore faibles (une parcelle d'ail blanc à 1% de plantes atteintes et une parcelle d'ail violet à 2%). Aucune larve n'a, à ce jour, été observée.



Dégâts de mouches (plante enroulée)
Photo CA 81

Évaluation du risque : Ce sont les larves de mouches qui sont susceptibles d'impacter les cultures. Dès leur sortie des œufs (poncus directement dans le sol pour la mouche du semis), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes. Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts. **Pour rappel, il n'existe actuellement aucune méthode de lutte directe contre la mouche, la lutte contre ce ravageur est donc uniquement prophylactique.**

voir BSV Hors-série « Mesures prophylactiques » de début de campagne

• Autres observations

Thrips : Des thrips sont observés sur la majorité des parcelles du Tarn et du Tarn-et-Garonne (toute couleur d'ail). Les niveaux de population varient de 5-10% des plantes avec quelques individus, jusqu'à 50% des plantes avec une dizaine d'individus observés. Ponctuellement, des symptômes de piqûres sur feuillage ont été signalés.

Évaluation du risque : La nuisibilité des thrips en culture d'ail n'est pas avérée. Pour rappel, à ce jour, il n'a pas été relevé de situations générant des impacts sur la culture (notamment rendement) directement imputables à cet insecte. Dans le Sud Ouest, les niveaux de populations et de dégâts observés rendent la mise en place d'une lutte directe contre cet insecte exceptionnelle. Néanmoins, compte-tenu du stade peu avancé des plantes sur certaines parcelles (ail rose planté fin janvier notamment), l'observation des parcelles permettra d'évaluer l'évolution des niveaux de populations ainsi que le niveau de risque.

❗ **Techniques alternatives :** des méthodes de lutte alternative contre les thrips (produits de biocontrôle) sont disponibles pour l'ail .

• Adventices

Quelques levées de graminées (folle avoine, vulpin) et de dicotylédones (gaillets, véroniques) sont observées mais les parcelles sont globalement propres.

❗ **Techniques alternatives :**

A ce jour, le risque d'averses annoncées est modéré et les conditions climatiques à venir (hausse des températures, vent) vont permettre de ressuyer les sols. Le positionnement d'interventions mécaniques (bineuse, herse étrille...) pourra être envisagé si l'état du sol le permet.

Pour rappel, l'efficacité de ces interventions repose, en partie, sur le stade d'intervention : il faut veiller à intervenir tôt, sur des adventices encore peu développées. Pour une meilleure efficacité, l'intervention doit également être suivie de conditions climatiques favorables (temps sec) afin que les adventices ne redémarrent pas.



Véronique à feuilles de lierre (à gauche) et gaillet gratteron (à droite) - Photos CA81

Prochain BSV Ail le jeudi 15 mars 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM, d'Arterris et des Produits du Soleil.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.